

CORSE

Axe 2 : Ressources humaines, Métiers, Management

PARCOURS : Se former aux techniques de l'entretien professionnel pour les évalués : Se préparer et préparer son entretien professionnel

Contexte

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs.

Objectifs

- **Connaître** le cadre réglementaire applicable aux entretiens professionnels
- **Comprendre** les nouveaux enjeux
- **S'approprier** les nouvelles modalités de l'entretien professionnel
- **Mesurer** la nécessité de préparer l'entretien
- **Savoir se préparer** pour son entretien professionnel

Renseignements complémentaires

Financements : Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Alicia GARDE (a.garde@anfh.fr) 04.20.61.01.46

Programme

L'entretien professionnel

- Enjeux, finalités et objectifs de l'entretien professionnel
- Le cadre réglementaire
- Les nouvelles modalités
- Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYdRlpdRHagB_jhcTa__

- La conduite d'un entretien professionnel :
 - Les étapes clés
 - Caractéristiques et formulation des objectifs et indicateurs de mesure
- Le Compte Rendu :
 - Les enjeux, impacts et conséquences potentielles du compte rendu de l'entretien professionnel
 - Le circuit du compte-rendu
 - Les voies de recours

Public

Tous les agents de la fonction publique hospitalière (Hors personnel de direction et directions des soins).

Exercice

2024

Code de formation

2.02 AFN

Nature

AFN

Organisé par

Déméter Santé

Durée

2 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences